



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politiques communautaires

Question au Gouvernement n° 1893

Texte de la question

RÉORIENTATION DE LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE

M. le président. La parole est à M. Philip Cordery, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Philip Cordery. Monsieur le secrétaire d'État chargé des affaires européennes, les résultats de dimanche ont résonné comme un coup de tonnerre. De nombreux Français semblent avoir perdu confiance dans le projet européen. De plus en plus, l'Europe est synonyme pour eux de chômage, de désindustrialisation et de libéralisation.

Il est vrai que la politique du « tout austérité » a été désastreuse pour des millions d'Européens. Il est vrai que la concurrence fiscale intra-européenne favorise l'exil et l'optimisation fiscale et prive les États de ressources budgétaires. Il est vrai que l'absence d'harmonisation sociale, et notamment de salaire minimum dans toute l'Europe, entraîne des délocalisations et des fermetures d'entreprises. Ces réalités sont le fruit de choix politiques menés pendant ces dix dernières années par les gouvernements conservateurs. Ce sont ces politiques européennes dont les citoyens ne veulent plus.

Pourtant, l'Europe peut être différente. Lorsqu'un jeune en situation d'exclusion trouve un emploi grâce à la garantie jeunesse, l'Europe agit pour ses jeunes. Lorsque le Fonds social européen finance le reclassement des salariés en CDD de la filière automobile française, l'Europe agit pour l'emploi. Lorsque, grâce au pacte de croissance, la Banque européenne d'investissement investit en France 1,37 milliard d'euros, dont 700 millions pour la rénovation d'établissements scolaires, l'Europe agit pour la croissance et l'éducation.

Ces réalités sont le fruit d'autres choix politiques opérés grâce à la réorientation de l'Union initiée par le Président de la République depuis deux ans. Nous assumons nos choix politiques. Notre Europe n'est pas honteuse, elle est enthousiasmante. Elle doit fédérer les citoyens européens autour de valeurs communes de progrès et de justice. Monsieur le secrétaire d'État, quelles initiatives la France compte-t-elle prendre pour accélérer la réorientation de l'Union européenne et ainsi restaurer la confiance de nos concitoyens dans le projet européen ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC et sur plusieurs bancs des groupes écologiste et RRDP.*)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé des affaires européennes.

M. Harlem Désir, secrétaire d'État chargé des affaires européennes. Monsieur le député, je vous remercie de votre question. Effectivement, le vote de dimanche, en France comme dans tous les pays de l'Union européenne, même si c'est avec quelques différences, a été marqué par un certain nombre de constantes comme la montée des partis eurosceptiques ou même franchement antieuropéens, voire parfois d'extrême droite, une forte abstention ou encore une demande, y compris de la part des partis proeuropéens, que l'Europe

change, qu'elle soit plus proche des attentes et des espérances des citoyens.

Il était nécessaire hier, lors du sommet des chefs d'État et de gouvernement, que le Président de la République affirme l'exigence, qui est aussi une ambition pour l'Europe, de lui fixer de nouvelles priorités. Ces priorités, vous les avez vous-même énoncées en grande partie. Elles tiennent à la réorientation de l'Europe, qui a déjà été engagée mais qui doit être approfondie, et à la nécessité de s'obliger à réaliser l'indispensable à vingt-huit sans se disperser dans ce qui est secondaire.

Les exigences sont les suivantes. La première est de donner évidemment la priorité à la croissance et à l'emploi. Maintenant que nous avons sauvé l'euro et mis en place l'union bancaire, il faut financer l'économie réelle et soutenir les investissements. La deuxième est que l'Europe soutienne les nouvelles technologies, investisse dans les industries du futur et soit pionnière dans des domaines comme le numérique. La troisième priorité est de construire l'Europe de l'énergie, assurer notre sécurité énergétique et la diversification de nos sources d'énergie et relever le défi du changement climatique.

La quatrième priorité de l'Europe, c'est de protéger son modèle social, ses frontières et se doter d'une politique de migration commune. (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*) Enfin, la dernière est de construire une politique étrangère et de défense commune. Telle est l'ambition dont le Président de la République a fait état hier lors de ce sommet. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [M. Philip Cordery](#)

Circonscription : Français établis hors de France (4^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1893

Rubrique : Union européenne

Ministère interrogé : Affaires européennes

Ministère attributaire : Affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 mai 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [29 mai 2014](#)